

Lomé, le 09 SEP 2024

**NOTE CIRCULAIRE N° 016 /2024/MESP/CAB/SG
relative à la rentrée de l'année académique 2024-2025**

à l'attention de :

- Monsieur le Doyen de l'IGE ;
- Madame et Messieurs les directeurs centraux ;
- Madame et Messieurs les directeurs régionaux de l'éducation ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'inspection ;
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement ;
- Mesdames et messieurs les enseignants et élèves ;

L'année scolaire 2023-2024 s'est achevée sur une note d'interrogations et de prospective devant les résultats scolaires, au-delà de l'accélération des constructions de salles de classe et du déploiement des enseignants.

L'école de la République reprend, aujourd'hui, ses droits au titre de l'année scolaire 2024-2025, pleine de grandes ambitions et de défis. Placée sous le thème « **Une école au service des compétences réelles de la vie** », elle est une année d'action, nous engageant tous, chacun à son niveau et selon ses compétences pour bâtir ensemble un système éducatif fort et de qualité. Confiants en cet engagement de tous et ayant foi en nos capacités de réussir ensemble grâce aux efforts du gouvernement, sous l'autorité de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, cette année scolaire 2024-2025 repose sur les projets de la feuille de route gouvernementale, notamment les projets P9, P10 et P11 et le bilan de la mise en œuvre des orientations de l'année scolaire 2023-2024.

Un accent particulier sera mis sur les points suivants :

1- Les écoles-projets

Chaque école/établissement scolaire élabore un projet qui est la résultante des apprentissages. Le montage de l'énergie solaire pour l'éclairage d'une salle de classe au moins avec la mise en application des manipulations en électricité.

La fabrication du filtre à eau (au programme mais jamais réalisée) pour faire face au problème d'eau potable après une activité d'EPS, le jardin potager

durable, le reboisement d'espèces végétales appropriées avec l'appui des services techniques des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement et mettant en évidence les cours de SVT et d'agriculture, le début de la programmation des cours d'informatique pour les établissements qui ont reçu des ordinateurs (programme de technologie jamais mis en œuvre auparavant).

A cet effet, chaque école doit assumer ses responsabilités. Le projet comprendra 3 étapes : le concept, la mise en œuvre et les résultats. Les écoles et établissements en leur sein et dans les périmètres pédagogiques seront accompagnés avec une documentation-synthèse, du matériel et les personnes ressources.

2- Le déploiement optimal et efficient du personnel enseignant et administratif

La numérisation des outils de gestion aboutira, à partir de cette rentrée, aux alertes instantanées et au suivi plus affiné des allocations.

Les pertes du temps d'apprentissage des élèves seront réduites par ces mécanismes d'alerte et le rôle accompagnateur du personnel d'encadrement, déployé en nombre, dans toutes les circonscriptions pédagogiques et doté d'outils spécifiques à cet effet, de matériels roulants et de matériel informatique.

3- La pérennisation de la formation initiale

Le recrutement continu des Elèves-Professeurs d'Ecole (EPE) avec la 3ème promotion en décembre 2024 et le début de la formation de 134 formateurs (professeurs des EPE) consolident pour des années, le tournant pour une éducation de qualité et accroît la bonne cotation de notre système éducatif.

4- L'évaluation

Un système qui ne dispose pas de chiffres fiables et spécifiques à chacune des actions qu'il mène ne peut prétendre à une analyse statistique et des stratégies fiables.

Le fichier d'immatriculation des élèves, la notation par notion, la fiche de performance des élèves sont des outils basiques d'identification des besoins d'apprentissage.

Les directions de formation, d'enseignement et d'évaluation, avec leurs démembrements régionaux, ont préparé et affiné ces outils pour leur mise en œuvre immédiate.

5- La formation continue

Au moment où le gap en enseignant tend vers zéro (7% actuellement et 0% au prochain concours) et la disponibilité des enseignants ayant une formation initiale est à la hauteur des besoins, la formation continue sera renforcée avec un recours à la digitalisation et un schéma directeur à divers niveaux, afin de prendre en compte les besoins des élèves et des enseignants d'une manière générale et plus spécifique.

6- L'implication des acteurs et partenaires

Le ministère, les directions régionales et les inspections poursuivront les échanges avec les communes et les régions dans la mise en œuvre des plans locaux de développement et d'aménagement du territoire (une piste ou un pont peuvent rallier deux localités et supprimer la nécessité de construire un nouveau CEG ou lycée, la sécurisation des domaines fonciers pour la mise en œuvre de la carte scolaire, les conférences d'actualités avec les personnes ressources, etc.).

L'objectif est d'ancrer davantage l'école dans l'environnement local et national pour relever les défis communs relatifs à la disposition de domaines fonciers afin d'assurer non seulement la mise en œuvre continue de la carte scolaire mais aussi de favoriser des conditions optimales d'exercice pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves. Dans cette optique, la contribution et le suivi des parents quels que soient leur statut social et leur implication dans la mobilisation communautaire sont des déterminants essentiels pour en assurer la réussite.

7- La concrétisation des 10 orientations de l'année scolaire écoulée

La disponibilité des manuels de sciences humaines et de citoyenneté dans les sections du préscolaire et les classes du primaire sera effective. En outre, nous assurerons la continuité de l'élaboration de ces manuels pour les autres niveaux.

Le nouveau rôle des surveillants généraux formés en avril 2024 et qui sont devenus les conseillers principaux d'éducation (CPE) est réel à savoir : assurer la discipline, l'autodiscipline et l'accompagnement de l'élève dans la réussite de son projet scolaire personnel. Cette action, selon les prévisions réduira encore l'échec scolaire, les violences de toutes sortes et la déperdition scolaire.

Les actions entamées pour une école moderne se poursuivront. Il s'agit entre autres de la réalité des périmètres pédagogiques, du renforcement

de l'articulation entre les niveaux d'enseignement, du suivi et de l'accompagnement de l'école privée (s'assurer des règles d'installation, d'ouverture et de fonctionnement, de la permanence des enseignants et directeurs autorisés à y exercer et leur prise en compte dans les formations).

Nous sommes confiants que la mise en œuvre de ces différents axes permettra à notre système éducatif, de poursuivre sa modernisation et répondre, tant aux attentes de nos populations qu'aux exigences de développement dans un environnement durable dans lequel la cohésion nationale, les valeurs citoyennes, la culture scientifique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont primordiales.

Comptant sur votre engagement individuel et collectif pour une année scolaire 2024-2025 réussie, je vous adresse, Mesdames et Messieurs, chers enseignants et élèves, mes cordiales salutations.

SIGNE

Prof. Dodzi Komla KOKOROKO